

SELARL GRYNWAJC, agissant par Maître Vanessa GRYNWAJC, (AARPI GRYNWAJC - STIBBE)
Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 40 rue de Monceau à PARIS 8^{ème}

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES le JEUDI 5 SEPTEMBRE 2019 à 14 Heures

au Tribunal de PARIS, Parvis du Tribunal de PARIS, à PARIS 17^{ème}, salle des dites audiences,
EN UN LOT, au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés :

Dans un immeuble sis **à PARIS 12^{ème}**
6 cour Saint Eloi

Cadastré section CP, numéro 13, pour une contenance de 19 ares 00 centiare

Le lot numéro 428 de l'EDD : Dans le hall B, au quatrième étage, situé à gauche et en face de l'escalier, deuxième porte à droite en

sortant de l'ascenseur, **UN STUDIO** répertorié ST 2, comprenant : une entrée, une pièce principale (séjour), une petite pièce (cuisine, accessible par le séjour), une salle de bain avec w.-c. - **SUPERFICIE privative** (Loi Carrez) : **23,80 m²**
Et les 70/10.000^{èmes} des parties communes générales.

UN APPARTEMENT

Le lot numéro 452 de l'EDD : Au sixième étage, comprenant :
une entrée, un séjour, une chambre, une cuisine, un dégagement avec deux placards, une salle de bain, un w.-c.

SUPERFICIE privative (Loi Carrez) : **53,40 m²** - Et les 145/10.000^{èmes} des parties communes générales.

OBSERVATION étant ici faite que les lots ci-dessus désignés ont fait l'objet d'un procès-verbal de description des lieux dressé le 27 novembre 2018 par Maître Amédée BRIEDJ, Huissier de Justice associé à PARIS 7^{ème}, duquel ressortent leurs descriptifs

Le lot numéro 394 de l'EDD : Au premier sous-sol, **UNE CAVE** répertoriée C 35 - Et le 1/10.000^{èmes} des parties communes générales.

Le lot numéro 336 de l'EDD : **UN PARKING** numéro 27 - Et le 1/10.000^{èmes} des parties communes générales.

Le lot numéro 364 de l'EDD : Au premier sous-sol, **UNE CAVE** - Et le 1/10.000^{èmes} des parties communes générales

► **Les lieux sont INOCCUPES**

Cette vente a lieu aux requêtes, poursuites et diligences du **Syndicat des Copropriétaires de l'immeuble sis à PARIS 12^{ème}, 6 cour Saint Eloi**, agissant poursuites et diligences de son syndic, la Société par Actions Simplifiée QUENOT, SAS au capital de 120.240 Euros, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de CRETEIL sous le numéro 652 006 818, dont le siège social est à SAINT-MANDÉ (94160), 21 rue Plisson, représentée par ses représentants légaux, domiciliés audit siège en cette qualité. Autorisé par l'Assemblée Générale en date du 26 juin 2018. Ayant pour Avocat la SELARL GRYNWAJC, agissant par Maître Vanessa GRYNWAJC (AARPI GRYNWAJC - STIBBE), Avocat au Barreau de PARIS.

MISE A PRIX : 75.000 Euros (Soixante-quinze mille euros)

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats postulant près le T.G.I. de PARIS

Fait et rédigé à PARIS, le 6 juillet 2019. Signé : Maître Vanessa GRYNWAJC

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du T.G.I. de PARIS, où il a été déposé sous la Référence Greffe 18/00376

- A la **SELARL GRYNWAJC, agissant par Maître Vanessa GRYNWAJC** (AARPI GRYNWAJC - STIBBE), Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 40 rue de Monceau, 75008 PARIS - www.dgs-avocats.com - email : v.grynwajc@stg-avocats.com

Sur les lieux pour visiter le JEUDI 29 AOÛT 2019 de 12 H 30 à 13 H 30